

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transport de marchandises Question au Gouvernement n° 1591

Texte de la question

FRET FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Candelier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Jacques Candelier. Ma question s'adresse à M. Borloo, mais puisqu'il est absent, ses oreilles, comme le célèbre train, siffleront trois fois : parce qu'il avalise le plan de démantèlement du fret SNCF à travers l'abandon de 60 % des activités du wagon isolé ; parce que cela amènera un surplus d'un million et demi de camions sur les routes, en contradiction avec les engagements du Grenelle de l'environnement ; enfin, parce que son plan de soutien de 7 milliards fait figure de plan de communication !

Sur le terrain, en fait d'engagement massif, c'est bien d'un désengagement massif qu'il s'agit. " À nous de vous faire préférer la route et la taxe carbone ", voilà votre politique !

Alors que l'ouverture à la concurrence en 2006 devait permettre le report modal de la route vers le rail, trois ans plus tard, la part du ferroviaire a baissé de trois points dans le transport de marchandises. Contre toute attente, vous aggravez l'ouverture à la concurrence de Bruxelles et engagez la privatisation du secteur!

Pratiquement tous les triages de la SNCF seront fermés. Seuls trois sites sur les onze du réseau national seraient maintenus. À Somain, dans ma circonscription, nous serons nombreux, le 7 novembre prochain, à

résister pour que le triage ne se transforme pas en coquille vide et pour sauver les 400 emplois menacés ! Oui, le fret ferroviaire doit être déclaré d'intérêt général. Il faut garantir l'avenir du wagon isolé,...

M. Thierry Mariani. Et le sortir de l'isolement...

M. Jean-Jacques Candelier. ...en assurant sa fiabilité et sa qualité. Il faut s'opposer aux restructurations brutales en cours à la SNCF et donner à celle-ci les moyens de développer le wagon isolé. Il faut contraindre les clients à avoir recours au rail pour le transport de matières dangereuses. J'attends une réponse sur ces points précis, et j'espère obtenir le rendez-vous que j'ai demandé! (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports. Monsieur le député, avant la crise qui a vu tous les modes de transport perdre du tonnage - cela vaut aussi bien pour le fluvial que pour le ferroviaire et le routier... (M. Gremetz brandit un tract .- Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. M. Gremetz, faites disparaître cela immédiatement!

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État.* ...le fret ferroviaire avait commencé à se développer dans tous les pays d'Europe - même en Grande-Bretagne, un pays dont on s'est beaucoup moqué, le fret ferroviaire regagnait des parts de marché - sauf en France.

L'objectif du Grenelle de l'environnement est donc de développer le fret ferroviaire et le fret fluvial ; à ce sujet, vous savez que le Gouvernement s'est engagé dans le grand projet du canal Seine-Nord.

En ce qui concerne le ferroviaire, l'engagement national apporté par Jean-Louis Borloo consiste en l'apport de 7 milliards d'euros d'investissements, principalement sur les infrastructures : il s'agit de développer les autoroutes ferroviaires, le transport combiné dans les ports, le fret express, bref, faire en sorte que le fret ferroviaire regagne des parts de marché dans notre pays.

À l'effort de 7 milliards d'euros de l'État issu du Grenelle de l'environnement et du schéma national des infrastructures s'ajoute un effort d'un milliard porté par la SNCF. La SNCF assure actuellement 80 % du fret

ferroviaire de notre pays, les 15 % restants étant répartis entre les autres opérateurs européens, publics ou privés.

La SNCF adapte son dispositif et va choisir de nouvelles plates-formes de distribution et de répartition des lots. Il n'est pas question de se lancer dans un vaste plan de suppression. Aucune décision n'est prise pour le triage de Somain et je me tiens à votre disposition, monsieur Candelier, pour vous recevoir et évoquer cette question avec vous quand vous le souhaiterez. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur: M. Jean-Jacques Candelier

Circonscription: Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1591 Rubrique : Transports ferroviaires Ministère interrogé : Transports Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 octobre 2009